

MAIRIE DE VALLOUISE-PELVOUX

2024-209

DECISION DU MAIRE n° 2024-33**Attribution de marchés publics pour la commune
et la régie des remontées mécaniques****Le Maire de la Commune de Vallouise-Pelvoux****Vu** le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-22 ;**Vu** la délibération n°5 du 18 janvier 2024 portant délégation d'attributions du conseil municipal au Maire ;**Vu** le Code de la commande publique, et notamment ses articles L.2122-1 et R.2122-8 ;**Considérant** la nécessité de conclure des marchés publics pour la commune et la régie des remontées mécaniques ;**DECIDE****Article 1 :**

Sont conclus les marchés publics suivants :

TYPE DE MARCHÉ	SERVICE	OBJET DU MARCHÉ	NOM DE L'ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT
Marché de travaux	Commune	Remplacement de deux portes-fenêtres dans des appartements communaux	ESPACE RENOVATION	5 449,01 €
Marché de fournitures	Commune	Téléphonie bibliothèque et accueil mairie	UGAP	325,60 €
Marché de fournitures	Commune	Cylindres à boutons moletés pour les 2 écoles	WURTH	1 076,48 €
Marché de fournitures	Commune	Tickets régies piscine et droits de place	GRAFIMELO	345,00 €
Marché de fournitures	Commune	Fourniture de peinture pour maquages routier	PROXIMARK	412,50 €
Marché de fournitures	Commune	Fourniture de panneaux pour fléchage parcours sportif	EDITIONS DU FOURNEL	120,00 €
Marché de services	Commune	Prestation de vérification de la conformité de l'armoire électrique de la piscine du Freyssinet	APAVE	216,00 €
Marché de fournitures	Commune	4000 litres de GNR- Gazole non routier	LECLERC-GAP	3 920,00 €
Marché de travaux	Commune	Réparation électrique du turbidimètre suite inondation	SEMOND Philippe	1 079,30 €
Marché de fournitures	Commune	2000 litres de diesel excellium pro pour les véhicules ST	TOTALENERGIES-CHARVET	2 700,00 €
Marché de services	Régie remontées mécaniques	Location engin de levage pour entretien RM	BELICAUD	356,76 €
Marché de fournitures	Régie remontées mécaniques	Remise en état sacs air bag	ABS	590,00 €
Marché de services	Régie remontées mécaniques	Entretien Pick Up Mitsubishi avant contrôle technique	Garage Auto Services	3 638,82 €
Bail de location	Commune	Mise à disposition logements communaux-Tournage Alex Hugo	France Télévision	300,00 €
Marché de fournitures	Régie remontées mécaniques	Batteries pour engin de damage Prinoth Everest	Batterie 73	421,06 €
Marché de services	Régie remontées mécaniques	Purge du grillage piste du Goitreux	Stabilisation Protection	3 200,00 €
Marché de services	Régie remontées mécaniques	Entretien transfos (St Antoine, Bodino, Préron)	BERA DEVELOPPEMENT	3 750,00 €
Marché de fournitures	Régie remontées mécaniques	Fournitures couronnes pour galets TSF Crêtes	GMM	948,00 €
Marché de travaux	Commune	Réparation d'un bandeau de rive sur la toiture d'un bâtiment communal	VERSANT ECOBOIS	120,00 €
Marché de services	Régie remontées mécaniques	Etudes pour travaux piste du Goitreux	MTC	3 700,00 €

Article 2

Le Maire, le directeur des services, le directeur de la régie des remontées mécaniques et le comptable assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-23 du Code général des Collectivités territoriales, le Maire en rendra compte de la présente décision à la prochaine réunion du conseil municipal.

Article 4

Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes ;
- Monsieur le comptable assignataire

Fait à Vallouise-Pelvoux, le 11 septembre 2024

Le Maire



Gaëlle MOREAU

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en application de l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales
 - o Transmis en Préfecture le : 11/09/2024
 - o Publié le : 11/09/2024
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille, ou via l'application « Télé-recours Citoyens » sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, de sa publication, ou le cas échéant, de sa notification. Dans ce même délai, il peut être déposé un recours gracieux auprès du Maire, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux. Ce recours n'est pas suspensif à l'exécution du présent acte.